



## > CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGPM : RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT LABORDE

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 12 décembre 2023, Franck Laborde a été réélu Président de l'AGPM. L'équipe du bureau a été légèrement remaniée suite aux départs d'Anne-Claire Vial et Gilbert Michel dont les mandats étaient arrivés à échéance. Ainsi les seules modifications à noter sont Sébastien Méry qui devient Secrétaire Général, Jean-Marc Schwartz prenant le poste de Trésorier et l'entrée au Bureau de Gérald Bacconnier. Le reste du Bureau est inchangé. La séance du Conseil a été dédiée à un retour sur le Congrès de Clermont-Ferrand ainsi qu'aux dossiers d'actualité et a nourri de nombreux débats autour des marchés, des assurances, des facteurs de production ou de la stratégie à développer autour de la décarbonation. Le premier Conseil d'Administration en 2024 aura lieu le 31 janvier à Paris, le Président a souhaité qu'il réunisse largement les administrateurs pour permettre de bien lancer cette année anniversaire pour notre filière, avec les 90 ans de l'AGPM. *Contact : Céline Duroc*

## > CONSEIL D'ADMINISTRATION IRRIGANTS DE FRANCE : ÉRIC FRÉTEILLÈRE RÉÉLU PRÉSIDENT

Lors du Conseil d'administration d'Irrigants de France qui s'est tenu à Paris le mercredi 13 décembre, les administrateurs ont voté en faveur de la réélection d'Éric Fréteillère à la présidence, avec un bureau inchangé. Le conseil a ensuite précisé les pistes de travail du plan d'action communication pour 2024, évoquant l'importance de montrer la réalité du terrain aux décideurs. Les actions en cours sur les textes réglementaires écrits par le ministère de la Transition écologique ont également été abordés. Eric Fréteillère a rappelé qu'aujourd'hui l'agriculture est traitée comme étant une activité économique comme une autre, alors même qu'elle est la base de notre alimentation. S'il est de notre devoir de le répéter, il faut aussi travailler au niveau politique et juridique pour qu'elle soit reconnue comme étant d'intérêt général majeur. La fin du Conseil a été consacrée à la présentation par Sophie Gendry du programme de recherche et de développement d'Arvalis sur la gestion de l'eau. *Contact : Sabine Battégay*

## > COMMISSION ENVIRONNEMENT DE LA FNSEA

La Commission environnement de la FNSEA, présidée par Christian Durlin, s'est réunie le 13 décembre, afin d'échanger sur les différents dossiers d'actualité, notamment la Stratégie Nationale Biodiversité, les Zones Humides, Ecophyto 2030, les nouveaux textes sur les matières fertilisantes, ainsi que les redevances aux agences de l'eau. Concernant les redevances, les membres de la Commission ont acté les avancées obtenues par la FNSEA auprès de la Première ministre qui a décidé l'abandon des augmentations via le projet de loi de finances. Cependant, Eric Fréteillère, président d'Irrigants de France, a souligné la nécessité de maintenir la pression au sein de chaque agence de l'eau, afin que les décisions prises par Matignon s'y appliquent. *Contact : Sabine Battégay*

## > REDEVANCES IRRIGATION : RÉUNION POLITIQUE DE LA FNSEA, LCA et CHAMBRE AGRICULTURE FRANCE

A la suite des déclarations obtenues par la FNSEA et les JA dans le cadre de leurs échanges avec la Première ministre, le 5 décembre, sur les évolutions des redevances agricoles, une réunion a été organisée par la FNSEA avec les élus de La Coopération Agricole et des Chambres d'Agriculture membres des Comités de Bassins. Cet échange auquel ont participé Franck Laborde, président de l'AGPM et Eric Fréteillère, président d'Irrigants de France, a eu pour objectif de préciser les éléments de contexte et leur traduction dans la cadre du projet de loi de finances et de définir les suites à donner. Franck Laborde et Eric Fréteillère ont rappelé que la situation n'était pas acceptable dans les bassins ayant anticipé le projet de loi de finances via des votes de hausse de redevances prélèvements, en particulier en Adour Garonne, et que la profession devait se mobiliser aussi bien au niveau national qu'au niveau local pour obtenir de la visibilité sur une trajectoire soutenable en termes de redevances et d'aides. *Contact : Sabine Battégay*

## > ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS MAÏS SEMENCE : AVIS FAVORABLES DE LA CNT DU 12 DECEMBRE

L'AGPM a pu participer à la CNT (Commission Nationale Technique) qui s'est réunie le 12 décembre dernier au titre de représentant de la FNSEA. A cette occasion, les 6 dossiers de demande de reconnaissance en qualité d'Organisations de Producteurs (OP) déposés par les associations de producteurs de maïs semence ont été examinés. Les réserves émises en groupe de travail le 30 novembre sur ces dossiers ont été levées à l'exception d'une réserve très mineure sur un dossier qui sera levée très prochainement. Ces 6 dossiers ont donc reçu un avis favorable de la CNT et les arrêtés correspondant de reconnaissance en OP dans le secteur des semences végétales vont être mis à la signature du ministre de l'Agriculture. Ces arrêtés devraient être publiés dans les prochaines semaines, actant ainsi la reconnaissance formelle des OP et leur permettant de conduire leurs missions, dont la négociation collective. Ces décisions concrétisent le travail de longue haleine de l'AGPM et des acteurs locaux depuis plusieurs campagnes. *Contact : Nicolas Montepagano*



## AGENDA

- 19/12** Conseil d'administration Intercéréales, Paris  
Journée technique valorisation CO2  
Déjeuner Presse avec Valeurs Actuelles, Paris
- 20/12** Conseil d'administration UNIGRAINS, Paris  
Bureau Intercéréales, Paris  
Convention IN VIVO 2023, Paris  
Bureau FNSEA, Paris  
Comité de Pilotage Cet épi m'épate, en visioconférence

**> L'ÉQUIPE DE L'AGPM VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES AINSI QU'UNE BELLE ANNÉE 2024 : ON VOUS RETROUVE LE 8 JANVIER AVEC LA SEMAINE DU MAÏS !**